Guitaratonton

cours de guitare Julien Francheteau

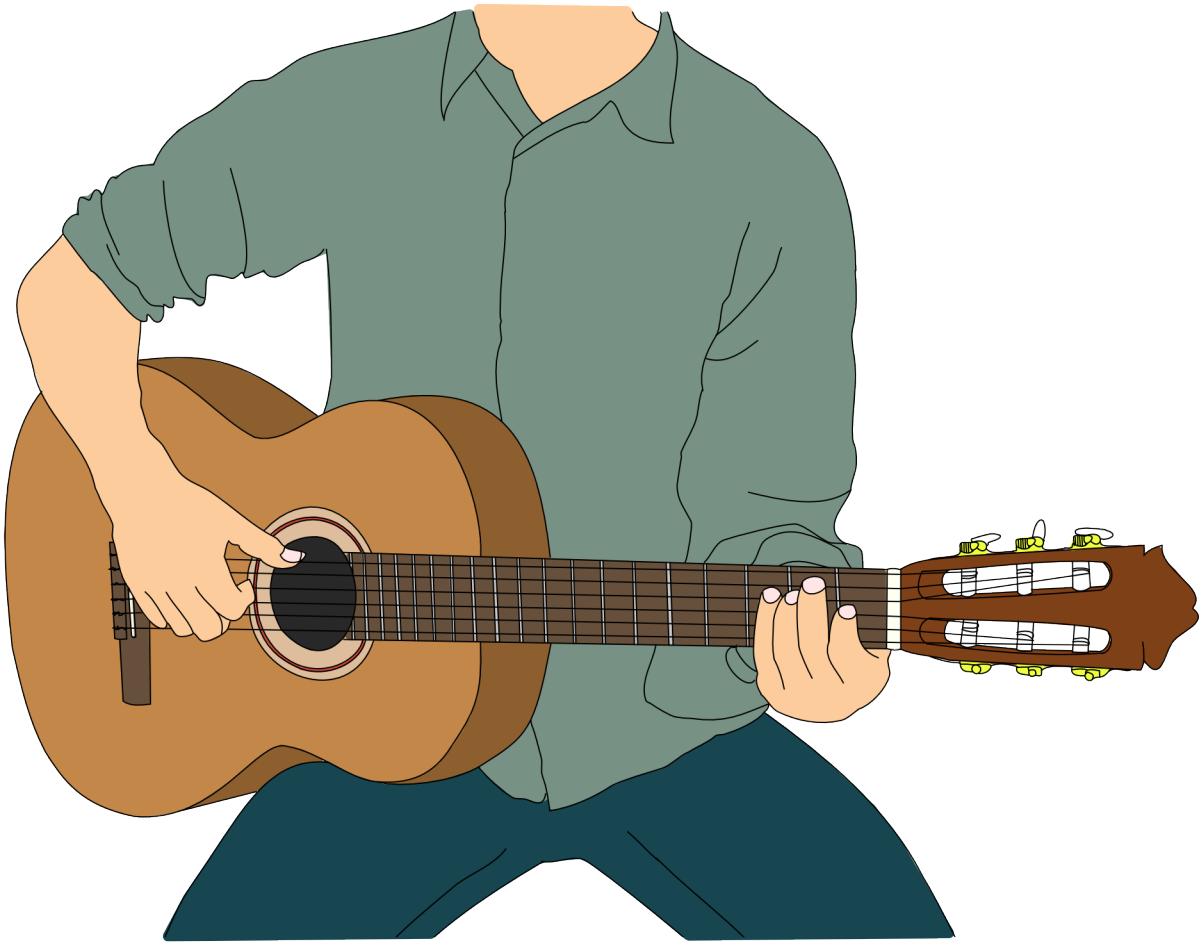

COURS
particuliers de
GUITARE
à Nantes

enfants & adultes
classique - jazz - rock- folk
tous niveaux

LIVRET D'ACCUEIL DE L'ÉLÈVE

Bonjour ! Je vous remercie de m'avoir choisi pour vous apprendre la guitare ou vous aider à vous perfectionner. Ce petit livret d'accueil regroupe les informations qui pourront vous être utile pendant toute la durée des cours, je vous en souhaite bonne lecture.

Julien Francheteau

1. Les cours

Une séance dure 45 minutes pendant lesquelles nous allons travailler la technique instrumentale, l'harmonie, le rythme, la lecture musicale ou l'étude de morceaux que nous aurons choisi ensemble. Mon attention est portée à la fois sur votre progression mais également sur le plaisir de jouer ; progression et plaisir de jouer se nourrissant réciproquement.

A la fin de chaque séance je vous donne un travail pour la semaine suivante (exercices, morceaux...). Ce travail correspond à ce que vous pouvez accomplir raisonnablement en une semaine. Il est très important de garder à l'esprit que c'est la régularité du travail qui assure une bonne progression, il vaut mieux jouer dix minutes tous les jours qu'une heure le dimanche.

Des bilans en cours d'année permettent de voir les progrès accomplis et les prochaines étapes à envisager. Sur demande, je peux vous enregistrer un playback avec ma propre guitare ou vous fournir le fichier guitar pro correspondant au morceau étudié en cours.

Si entre deux séances vous avez une question sur un exercice ou un morceau, n'hésitez pas à me contacter par mail, je vous répondrai rapidement.

2. Tarif, paiement et crédit d'impôt

■ *Tarif*

Guitaratonton est agréé service à la personne, à ce titre vous pouvez bénéficier d'une déduction de 50% des sommes versées au cours de l'année.

	tarif avant déduction	tarif après déduction
Cours à l'année (45 minutes)	40€ par séance*	20€ par séance
Cours ponctuels (45 minutes)	48 € par séance	24€ par séance
Stages (3 cours de 60 minutes)	150€ le stage	75€ le stage

* soit 640€ après déduction (pour 32 séances de sept. à juin)

■ *Paiement et crédit d'impôt*

Le règlement s'effectue à la fin de chaque mois par virement, chèque bancaire (à l'ordre de Julien Francheteau) ou cesu préfinancé. Un mail envoyé à la fin du mois vous rappelle les séances effectuées, le montant à régler et vous permet de télécharger la facture correspondante. Les montants réglés ouvrent droit à une réduction ou un crédit d'impôt de 50% en vertu de la réglementation relative aux services à la personne.

Au mois de janvier de chaque année je vous adresse une attestation fiscale qui rappelle le montant total des sommes versées l'année précédente. Cette attestation vous servira à renseigner le champ "sommes versées pour l'emploi d'un salarié à domicile" de votre déclaration. Le crédit d'impôt est calculé en fonction de cette somme déclarée.

Pour toute information complémentaire sur la législation fiscale en vigueur, je vous invite à contacter les services fiscaux dont vous dépendez.

Site officiel : https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/emploi-domicile

4. Conditions générales des cours

- Les cours de guitare se déroulent exclusivement au domicile de l'élève.
- Les cours suivent le calendrier scolaire de l'académie de Nantes. Sauf exception il n'y a pas de cours les jours fériés.
- Le paiement s'effectue lors de la dernière séance du mois.
- Les cours annulés sont dans la mesure du possible reportés en fonction des disponibilités de l'élève et du professeur; il convient que cela reste exceptionnel et motivé. Tout cours annulé moins de 24 heures à l'avance est dû.
- Pour les cours à l'année, en cas d'arrêt avant la fin d'année scolaire, un préavis d'un mois est demandé.

5. Informations utiles

contact@guitaratonton.fr / www.guitaratonton.fr

Julien Francheteau

6 rue Pitre Chevalier 44000 Nantes

06.60.25.71.02

Auto-entreprise déclarée et référencée par l'URSSAF de Loire-Atlantique (44) et le Répertoire des Entreprises et des Etablissements (SIRENE)

Numéro SIRET : 791 418 825 00026 / APE : 8552Z Enseignement culturel
Début d'activité: mars 2013

Guitaratonton est agréé auprès de l'Agence Nationale des Services à la Personne (ANSP). Agrément obtenu auprès de la DIRECCTE de Loire-Atlantique le 13 mars 2013 N° de déclaration préfectorale : SAP791418825).